



Combien nous coûté notre campagne au Bâtonnat de Paris ? par Frédéric CHHUM et Christine MARAN

Commentaire article publié le 22/06/2023, vu 783 fois, Auteur : [CHHUM AVOCATS Paris Nantes Lille](#)

Mes Chers Consœurs, Mes chers Confrères,

Nous sommes candidat au bâtonnat 2024.

Nous sommes une candidature de rupture par rapport aux Bâtonnats précédents.

Nous proposons des mesures pour les avocats collaborateurs, pour un barreau économe et non un barreau d'apparat, pour un ordre des avocats de Paris impartial, pour le développement des cabinets, pour la défense des avocats et enfin pour les avocats seniors et en fin de carrière et les avocats honoraires.

Nous avons dénoncé une campagne qui n'est pas démocratique car **les candidats au Bâtonnat ne sont pas à égalité.**

Nos 40 propositions à lire sur <https://www.chhum-maran-batonnat2024.paris/>

Notre profession de foi en vidéo <https://www.chhum-maran-batonnat2024.paris/>

1) Combien coute une campagne au Bâtonnat ?

Cette question est taboue au Barreau de Paris.

C'est dommage.

Il faut savoir parler d'argent.

Il y a même des formations pour les avocats à Campus sur ce sujet !

Durant la campagne, j'ai posé la question à ancien vice Bâtonnier qui m'a répondu que sa campagne lui avait coûté au total 160 000 euros tout compris.

Il faut un plafonnement des dépenses de campagne, une publicité des dépenses de campagnes et ces dépenses devraient, selon nous, être remboursées par l'ordre à l'instar des campagnes présidentielles.

La loi sur le financement des partis politiques date de 1990.

L'ordre n'a jamais traité ce point. J'avais déposé un rapport en ce sens en décembre 2021 qui a été rejeté par le conseil de l'ordre.

Nous souhaitons partager avec vous le coût de nos dépenses de campagne.

Nous voulons un barreau économe et non un barreau d'apparat.

Un barreau plus démocratique.

Si nous sommes élus, nous espérons appliquer ces principes au sein de l'ordre des avocats de Paris.

Nous n'avons pas de directeur de campagne, nous n'avons pas d'agence de communication.

Si nous sommes élus, nous n'aurons pas à « renvoyer l'ascenseur » à des confrères ou agences de communication, qui seraient payés, in fine, par vos cotisations.

Ces pratiques sont illégales et elles déshonorent le Barreau de Paris. Et nous les condamnons fermement !

2) Combien nous a coûté notre campagne au Bâtonnat 2024 ?

Vous trouverez ci-dessous un tableau listant le coût de notre campagne au Bâtonnat.

Au total, **nous avons dépensé, au 20 juin 2023**, 4 843 euros HT.

N'est pas comptabilisé le temps passé par notre binôme pour vous rencontrer, réfléchir et bâtir notre programme L'ordre est à vous !

Pour consulter le détail de nos dépenses, cliquez sur le brève ci-dessous

<https://consultation.avocat.fr/blog/frederic-chhum/article-47757-batonnat2024-combien-nous-a-coute-notre-campagne-au-batonnat-2024-par-frederic-chhum-et-christine-maran.html>

Nous vous devons cette transparence.

Nous réformerons l'ordre avec vous !

L'ordre est à vous !

Qualifiez-nous pour le 2ème tour !

Cela serait une révolution de Palais.

Vos bien dévoués Confrères,

Frédéric CHHUM / Christine MARAN